

Image not found or type unknown



Immobilisation et droits du propriétaire

Par **val2110**, le **23/05/2016** à **09:11**

Bonjour

Lors d'une immobilisation la fourrière a-t-elle le droit de refuser au propriétaire du véhicule de récupérer ses affaires dans le véhicule s'il ne paye pas les frais de fourrière et de gardiennage d? Quels sont les droits du propriétaire?

Merci pour votre réponse